|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **AMBASSADE DU TOGO***Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  **REPUBLIQUE TOGOLAISE** *Travail- Liberté-Patrie* |

 |

**38ème session du Groupe de travail** **sur l’Examen**

**Périodique Universel**

Examen de la situation des droits de l’homme

au Danemark

*Déclaration de la délégation togolaise*

**Genève, le 6 mai 2021 (matin)**

*Projet, vérifier au prononcé*

**Madame la Présidente,**

La délégation togolaise remercie le Danemark pour la présentation de son rapport national et salue l’engagement et la volonté politique des autorités nationales à protéger et promouvoir les droits humains dans le pays, ce qui s’est traduit par l’amélioration constante du cadre institutionnel et normatif.

Les droits humains étant une quête permanente, mon pays recommande au Danemark ce qui suit :

* Impliquer, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d’action contre l’émergence des « sociétés parallèles », les personnes concernées et les populations résidentes dans la conception de plans et politiques visant à répondre aux préoccupations liées au chômage et aux niveaux élevés de criminalité ;
* Adopter un cadre législatif et réglementaire qui engage les entreprises à respecter les droits de l'homme et à prévenir les atteintes à l'environnement dans l'ensemble de leurs chaînes de valeur et de leurs relations commerciales ;
* Continuer de promouvoir l’égalité d’accès des femmes à l’emploi à temps plein et combler l’écart de rémunération entre les femmes et les hommes en s’intéressant en particulier aux femmes issues de l’immigration.

Pour finir, le Togo souhaite plein succès au Danemark dans la mise en œuvre des recommandations qu’il aura acceptées à l’issu du présent examen.

**Je vous remercie !**